

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 février 2026

Séance ordinaire du **19 février 2026** - 20 h 00 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :

En fonction : 15

Présents : 12

Absents : 03

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. DEMARE Alain

Date de convocation : 04 février 2026

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie
JULLY Jean-Claude - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - OFFENBURGER Céline - RIEUX
Dominique - ROSFELDER Dominique - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : M. MOSCHLER Vincent - Mmes SAETTEL Christiane (arrivée à 20 h 20) et TANGHE
Marielle (Mme TANGHE a donné procuration à Mme SAETTEL Christiane)

4. État des indemnités des élus 2025 - Information

Dans un objectif de transparence, la loi n° 2019-1461 dite loi « Engagement et Proximité » a instauré pour les collectivités territoriales, dont les communes, l'obligation d'établir chaque année, avant l'examen du budget, un état annuel présentant l'ensemble des indemnités dont bénéficient les élus siégeant au sein de leur conseil. Cet état doit être communiqué aux membres de l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année n.

M. le Maire présente cet état pour les indemnités perçues en 2025 :

NOM-Prénom	Fonctions exercées	Montant Brut
JULLY Jean-Claude	Maire	25 452,36 €
	Vice-Président de la CCPSO	10 176.00 €
BENTZ Hervé	1er Adjoint	9 766,56 €
SAETTEL Christiane	2ème Adjointe	9 766,56 €
ROSFELDER Dominique	3ème Adjoint	9 766,56 €

Le Conseil Municipal a pris acte.

Le secrétaire de séance,
M. DEMARE Alain.

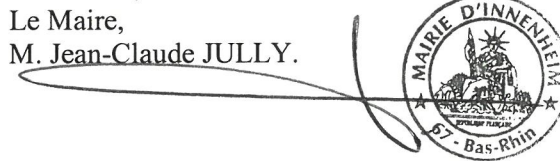


Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 02 mars 2026

Le Maire,

M. Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

4 MAR. 2026